



Bulletin

CHANTIER
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CHANTIER

Le 8 juin dernier, se tenait la deuxième assemblée générale du Chantier de l'économie sociale. Une centaine de personnes y ont participé en provenance d'une diversité de grands mouvements sociaux, de regroupements, de réseaux, d'entreprises et d'organisations de l'économie sociale et du développement régional et local. Si l'année dernière, à l'assemblée générale de fondation du Chantier, les personnes se sont déplacées un peu par curiosité, un peu pour voir où s'en allait le Chantier, les participants et les participantes de cette année sont venus-es témoigner de l'enracinement du Chantier, de l'appropriation de cet outil de promotion et de développement par ses membres. La participation soutenue à l'activité thématique *De la mouvance au mouvement* a également contribué à mettre en lumière que l'économie sociale prend racine et croît.

FONDS DE LUTTE DÉCEVANT

Les nouvelles normes du Fonds de lutte contre la pauvreté sont fort décevantes pour les entreprises d'économie sociale et les organismes communautaires. Pas de problèmes avec les quotas de participation pour les personnes assistées sociales, les femmes et les gens des communautés culturelles. Mais la limite d'embauche de 52 semaines pour les projets discrédite ce programme comme outil structurant de création d'emplois et de développement pour les entreprises. Le comité aviseur du Fonds de lutte avait recommandé que les projets puissent être soutenus sur trois ans. C'est également dans cet esprit que la reconduction du Fonds avait été obtenue au Sommet du Québec et de la jeunesse par les mouvements sociaux. Le ministre Boisclair en a décidé autrement. Dire qu'on connaît d'autres entreprises qui ont accès à des programmes de soutien sur dix ans...

PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL

Amorcée depuis quelques mois à la demande du Chantier, la réflexion stratégique du gouvernement du Québec

eu égard à son soutien au développement de l'économie sociale évolue positivement. Après trois ans d'expérimentation fort concluante, l'heure est venue de consolider les entreprises existantes et d'assurer le développement de nouveaux secteurs. Un plan d'action gouvernementale est donc en train de s'élaborer. Le Chantier y est déjà associé et au cours des prochaines semaines, les partenaires et les promoteurs de projets et d'entreprises seront invités à s'y impliquer. Objectif : adoption d'un plan global d'action gouvernementale en économie sociale dès cet automne.

CIRIEC

Le 23e Congrès du CIREC international, a confirmé le besoin d'une économie plurielle favorisant le développement local pour faire face à la mondialisation. Les quelque 500 participants ont mis en commun leurs diverses expériences afin de développer des partenariats entre les entreprises des secteurs privé et public et celles de l'économie sociale. La participation des principaux dirigeants des sociétés financières publiques du Québec et d'Europe dont notamment M. Jean-Claude Scraire, président-directeur général de la Caisse de dépôt et de placement du Québec et M. Guy Quaden, Gouverneur de la Banque nationale de Belgique, aux côtés de chercheurs et de praticiens, a confirmé la notoriété de l'économie sociale au Québec et dans le monde.

RÉSEAU DE CRÉDIT COMMUNAUTAIRE

Depuis plus d'une dizaine d'années, les cercles d'emprunt ont donné accès au crédit à de nombreux projets d'entrepreneurs sociaux, des projets qui n'auraient pu voir le jour n'eut été du support financier et de l'accompagnement précieux qui leur a été fourni. Le réseautage des cercles d'emprunt au sein du nouveau Réseau de crédit communautaire permettra certainement d'étendre le rayonnement de leur action. Le conseil d'administration du Chantier appuie formellement les efforts de consolidation et de développement de ce nouveau réseau.

PROCHAIN BULLETIN : 4 AOÛT

T 514 281-2320

F 514 281-0710

1 888 251-3255

@ ecosoci@chantier.qc.ca